



Mercredi 10 novembre à 10h à la Tour de Bordagain

Assemblée Générale Ordinaire 2021

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport du président pour les années 2019 / 2020/2021
- Rapport du trésorier pour les années 2019/2020/ 2021
- Rapport sur les conférences et les sorties
- Programme de l'année 2021/2022 par le président
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration :
Tiers sortant 2021 : Jean Martin Quatreviews, Jean Paul Bendejacq, Guy Lalanne, Jean Baptiste Dirassar, Anita Le Ruyet, Michel Imatz, Mirentxu Lemaire.
(*Merci de confirmer ci-dessous votre candidature au prochain Conseil d'Administration*)
- Question diverses.

Si vous souhaitez renouveler votre cotisation pour l'année 2022 à l'occasion de l'assemblée générale, merci de vous présenter à l'accueil avec le bulletin déjà rempli accompagné de son règlement, afin de faciliter l'enregistrement et ainsi éviter l'embouteillage à la table.

Vous pouvez retrouver et imprimer le bulletin d'adhésion 2022 sur notre site à cette adresse :

<https://jakintza.fr/demande-dadhesion/>

Repas

*A 13h un repas est prévu au restaurant Mendiko Etxea à Ibardin
(cidrerie Irazoqui à une cinquantaine de mètres de la venta Peio)*

Inscriptions pour le repas avant 8 novembre 18h (Merci de faire un chèque au nom de « Jakintza »

avec la mention au dos : « repas A.G. » à envoyer à

Gérard BALARDELLE - Trésorier de Jakintza

27 Quai Ravel- 64500 CIBOURE

Prix du repas 25€



NOM et PRENOM

1 - Je suis candidat au Conseil d'Administration de Jakintza : OUI - NON (rayer la mention inutile)
Pour pouvoir être élu, il faut être à jour de sa cotisation annuelle 2021

2 - Je désire participer au repas. Nombre de personnes :

A retourner à : JAKINTZA, 27 quai Ravel 64500 CIBOURE (avant le 8 novembre 2021)

POUVOIR:

Dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale du **mercredi 10 novembre 2021**, je soussigné(e)

M. Mme Mlle :donne pouvoir de me représenter

à M. Mme Mlle* :

Bon pour pouvoir, fait àle

* Rayer la mention inutile. Les pouvoirs étant limités à 5 par mandataire présent, merci de vérifier la disponibilité à l'A.G. de la personne que vous désignez, et la validité de votre document.